Conseil du samedi

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **40 (1902)**

Heft 50

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-199715

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

l'é payi la maïti trâo tchai, que mé su laissi einrotsi, quiet!

— Et bin, mé dese adon Renâ, du que l'est dinse, sâ-tou pas l'âi derè que te l'as robâ, tsancro dè fou!

— T'as ma fai réson! cein l'âi cllourâ son mor!

Ne vouaiquie vïa et arrevâ dévant l'hotô, la Suzette étai dza quie avoué on falot et mé criâvè dza: « Ah! te vouaiquie portant arrevâ, vilho soulon que t'é, quinna vermena dè cabaret as-tou onco recruta? Et cé caïon? oh! la mon Dieu, quin avorton dè rein! Et compto que te tè laissi einguieusâ pè dessu lo martsi et que t'as cein payi asse tchai qu'on modzon! Eh! clliâo z'hommo! on ne pâo l'âi sè fiâ po rein! »

— Ne boailè pas tant, Suzette, que l'âi fe, lo caïon n'a pas cottâ pi on crutze, kâ l'è robâ! mâ n'ein dis rein à nion.

— Et bin, vilho pédze dè cabaret que t'è, du que t'as tant fè que dè lo roba, savâi-tou pas lo robâ on bocon pllie gros, fou que t'è!

L. D.

Un monde.

Depuis un siècle, la population de Londres a quintuplé.

Voulez-vous quelques chiffres?

De 959,310 âmes qu'elle était en 1801, elle s'est élevée, en 1901, à 4,536,541 habitants, dont 2,142,083 du sexe masculin et 2,394,458 du sexe féminin. Le nombre des enfants, de trois à quatorze ans, est de 968,007, dont 481,060 garçons et 486,947 filles. Parmi ces 968,007 enfants, 8,257, âgés de dix à quatorze ans, travaillent pour gagner leur vie. Il y a 2057 porteurs de dépêches, 365 apprentis charretiers, 186 petits marchands des quatre-saisons et 163 porteurs de lait. On compte 1,292,594 célibataires, 777,363 hommes mariés et 72,128 veufs. Du côté des femmes, les vieilles filles sont 1,403,842, les femmes mariées 793,097 et les veuves 197,517.

Et que de misères! Faut-il s'en étonner? Vraiment, c'est trop de monde sur un même point. N'y a-t-il donc plus de place aux colonies?

Hommage à Ste-Catherine.

Pendant que certains pays cherchent à imposer les célibataires, le Japon vient d'opérer une véritable révolution sociale en instituant le droit au célibat. Il faut savoir qu'une loi archiséculaire enjoignait jusqu'à présent aux Japonaises de se pourvoir d'un époux avant l'âge de trente-six ans. Passé ce délai, si la Japonaise n'avait pas encore fait son choix, les autorités la mariaient d'office avec un célibataire ou veuf d'âge approprié.

Par décret impérial, on a mis fin à ce régime dont les inconvénients avaient été maintes fois dénoncés par l'élément progressiste. Dès maintenant, le mariage forcé est aboli, le droit au célibat féminin a été consacré.

Au temps des psaumes.

C'était au Pays-d'Enhaut, dans le bon vieux temps, alors que les régents devaient faire apprendre le catéchisme par cœur aux enfants commis à leurs soins.

Parfois, pour varier les plaisirs, les élèves avaient à réciter des psaumes tirés du recueil de chant en usage dans l'Eglise nationale. En général, ils en savaient tout juste assez pour ne pas avoir à subir de retenue après la classe.

Un jour cependant, le régent eut l'idée d'interroger un gros joufflu, plus habile à casser des noix et des noisettes avec ses solides mâchoires qu'à se remémorer les vers de Clément Marot.

— A ton tour, *Féli*, veux-tu commencer la récitation? Et vous autres, tâchez-voir de vous taire!

Le pauvre Félix, qui avait jeté un rapide coup d'œil sur son Psaume avant de partir pour l'école, n'en savait pas un traître mot. Il fallait tout lui souffler. Arrivé au milieu d'un verset, il s'arrête court. Et les souffleurs de s'en donner de plus belle, en scandant les syllabes pour mieux se faire entendre: « Les-é-léments-fon-dront-par-la-cha-leur. »

Et voilà ce patifou de Félix qui répète:

« Les Allemands fondront par la chaleur ».

Toute la classe partit d'un formidable éclat de rire, tandis que le régent, désarmé par tant d'ignorance, reprenait:

— *Oh! lo craïo bin, avouai lau grochè tzauthè grisè!* (Oh! je le crois bien, avec leurs gros pantalons gris.) FRANCŒUR.

Asile pour millionnaires pauvres.

On a beau dire, les idées les plus originales nous viennent toujours d'Amérique.

M. Richard Ferris, qui fut pendant cinquante ans directeur de la Banque de New-York, vient d'acheter un magnifique château avec des fonds qui lui avaient été laissés en héritage. Jusqu'ici, il n'y a rien de bien extraordinaire, et il n'y a pas à s'étonner non plus que l'acquéreur ait eu l'idée de transformer son château en hospice. Sur qui compteraient les pauvres diables si les heureux de ce monde ne leur venaient parfois en aide?

Mais ce qui fait la bizarrerie du projet de notre Américain, c'est que ce n'est pas du tout à ces pauvres-là qu'il a pensé. Son hospice sera un hospice pour millionnaires, ou plutôt pour anciens millionnaires, car la condition pour y être admis, sera d'avoir eu des millions et de les avoir perdus. M. Richard Ferris ne veut pas qu'un homme qui a été millionnaire soit exposé à mourir sur la paille. Ou peut-être, tout simplement, considère-t il les millionnaires comme des malheureux en ce fortuné pays où les gens ne sont à leur aise que lorsqu'ils ont trois ou quatre milliards.

Conseil du samedi.

Inflammation des paupières. — Voici un « remède de bonne femme » dont on nous garantit l'efficacité: Lorsque vous avez les paupières enflammées ou les yeux injectés de sang, faites cuire une pomme de reinette grise, écrasez-la et faites-en un petit cataplasme dans une fine mousseline. Vous l'appliquerez sur l'œil malade et au bout de deux ou trois heures vous serez guéri.

Boutades.

LE PETIT MONDE. — Authentique.

Un garçonnet de quatre ans est allé, avec ses sœurs, déposer des fleurs sur la tombe de leur papa, qu'ils ont eu le malheur de perdre tout récemment.

En remontant du cimetière, une dispute éclate soudain entre notre garçonnet et sa plus jeune sœur, — querelle d'enfants.

La petite fille est plus habile à la réplique que son frère. Alors, celui-ci, dépité et à bout d'arguments:

— 'Côute, Loulou, si tu es méchante avec moi, comme ça, eh bien, on n'ira pas mettre des fleurs sur ta tombe... Voilà!

La municipalité de X publie dans une feuille locale l'avis suivant:

« A l'occasion des fêtes de l'an, la municipalité rappelle que la mendicité est interdite dans la commune, sous peine *d'amende.* »

Un moyen sûr et poli à la fois de ne pas donner de pourboire aux garçons de restaurants:

Lorsque l'addition arrive, on la paie. sec.

Un certain étonnement involontaire se peint sur le visage du garçon, si impassible qu'il veuille paraître

Alors on se lève en lui disant:

— J'ai fait un excellent dîner. Vous dirigez admirablement votre établissement!

On a l'air de l'avoir pris pour le patron. (s. G. D. G.)

Un chef de gare nous communique une carte correspondance qu'il vient de recevoir et où nous lisons:

« Monsieur, veuillez avoir la bonté de nous assurer deux places dans un wagon de bétail, pour le train de mercredi à 6 h. si le temps n'est pas trop movais. »

Un de nos médecins arrive à la brasserie Gugel et se jette essoufflé sur la première chaise à sa portée. « Ah! dit-il, je suis harassé; je viens de voir un malade en Beaulieu, un autre à Sebeillon, un troisième en Vennes. »

— Mais, docteur, lui dit une de ses connaissances, vous parcourez les environs de Lausanne; tous vos malades sont donc à l'extrémité.

Un vétérinaire d'Yverdon ayant fait abattre un jeune cheval qui venait de se fracturer la jambe, découpa sur la bête un gros gigot avec l'intention d'en faire tâter à quelques amis qu'il invita à dîner le lendemain. Tous arrivèrent à l'heure fixée comme s'il s'était agi de croquer une dinde; tous avaient l'air de rire des préjugés qu'on a généralement contre la viande du noble quadrupède.

Après le dîner, néanmoins, un des convives se frotte l'estomac d'un air inquiet.

— Qu'avez-vous donc, lui demanda l'amphytrion, êtes-vous malade?

— Pas précisément, répondit-il, mais je me croyais meilleur..... *cavalier.*

La livraison de *décembre* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants:

Le ministère français et les congrégations, par Albert Bonnard. — La fille du chimiste. Roman, par J. Hudry-Menos. (Quatrième et dernière partie.) — André Chénier. A propos d'un livre nouveau, par Henri Jacottet. — Un sculpteur d'âmes. Marc Antokolsky, par M. Reader. — La sécurité de la poste restante, par P. Philipona. — Toute sa vie! Nouvelle, par Jean Valdor. — Chroniques parisienne, italienne, anglaise, américaine, suisse, scientifique, politique. — Table des matières du tome XXVIII.

Bureau de la *Bibliothèque universelle:*
Place de la Louve, 1, Lausanne (Suisse).

THÉATRE. — Jeudi, nous avons eu une première, entendons-nous, une première après Paris. C'est la seconde fois, s'il nous en souvient bien, que Lausanne a le privilège d'être la première ville de province où soit représentée une pièce de Brieux, l'auteur du jour. La représentation de **Petite Amie** a été excellente. C'est, dit un de nos confrères, une pièce à redonner. Nous l'espérons bien. — Demain, dimanche, **Le petit Jacques,** drame en 5 actes et 8 tableaux, et **Lausanne-Statues.**

KURSAAL. — Hier ont eu lieu de brillants débuts, **L'excentrique Montel, Morin,** *le boiteux,* six attractions hors ligne. Ce soir et pour quelques jours, même programme. Demain, dimanche, à 3 heures, *Matinée extraordinaire.*

Incessamment
ALMANACH DU CONTEUR VAUDOIS
POUR 1903

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. Imprimerie Gaillard-Howard.